

Discours de Mme Anne-Marie SIGMUND à Strasbourg
devant la Conférence des Présidents des Commissions du Parlement européen
le 5 juillet 2005

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Commissions,
(Madame la Commissaire),

Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur DAUL, pour cette invitation à participer à cette réunion de la Conférence des Présidents des Commissions du Parlement européen. S'il est vrai que le Comité économique et social européen s'est installé depuis l'année dernière dans des locaux voisins du Parlement à Bruxelles, votre invitation à intervenir à cette réunion à Strasbourg, en marge de votre session plénière, contribuera, je l'espère, davantage à un rapprochement qui ne soit pas seulement géographique entre nos deux assemblées.

Comme vous le savez, le Comité économique et social européen est une assemblée consultative, qui apporte au Parlement européen, et bien entendu en premier lieu à vos commissions parlementaires, sa disponibilité, son expertise et ses relations structurées avec la société civile organisée. Il s'agit d'une source d'information et de communication "ready made" qui est à votre entière disposition.

Dans la période récente, les contacts se sont multipliés au niveau des commissions, entre les présidents et les rapporteurs. A titre d'exemple, le niveau de coopération établi entre la commission de l'agriculture et la section homologue du Comité constitue une référence, tant par sa qualité que par sa régularité. C'est la raison pour laquelle je plaiderais aujourd'hui devant vous pour une coopération plus étroite entre les Commissions parlementaires et les sections du Comité.

En premier lieu, il s'agit de rendre encore plus efficace, sur des bases pragmatiques, la fonction consultative que le Comité exerce, aux termes du traité, en complément du Parlement. J'ai moi-même sensibilisé les présidents de nos sections à cette question, et sans plus attendre, je voudrais vous proposer deux propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre:

- les rapporteurs des avis du Comité pourraient être invités d'office aux réunions des commissions parlementaires et aux auditions traitant du sujet; l'expérience montre en effet que les liens entre rapporteurs des deux assemblées s'avèrent d'autant plus fructueux qu'ils sont établis le plus tôt possible;
- de même que le CESE organise régulièrement des auditions ou rencontres en relation avec les travaux de la Commission européenne, une expérience pilote d'organisation d'une audition conjointe pourrait être envisagée avec l'une de vos commissions parlementaires spécialisées.

En dehors de l'élaboration de la législation européenne et des saisines obligatoires du Comité, des progrès très substantiels pourraient être réalisés en ce qui concerne les saisines facultatives, exploratoires du CESE par le Parlement, et ceci dans un intérêt commun. La possibilité offerte au Parlement par le traité d'Amsterdam de saisir le Comité est un instrument riche, et encore largement trop sous-utilisé, puisque sept saisines seulement ont été déclenchées à ce jour. En un mot: n'hésitez pas à nous solliciter; nous répondrons efficacement.

Une autre piste de coopération réside dans l'identification de quelques thèmes généraux sur lesquels le Parlement et le Comité pourraient mener des actions conjointes. J'ai déjà adressé une lettre au Président BORRELL en ce sens, dans laquelle j'ai proposé les domaines suivants:

- la **Stratégie de Lisbonne**. Vous avez présidé, Monsieur DAUL, le groupe de coordination du Parlement européen sur la stratégie de Lisbonne, qui a présenté ses conclusions au forum parlementaire sur Lisbonne en mars dernier. Le CESE, de son côté, a été sollicité par le Conseil européen de

printemps (mars 2005) pour constituer un réseau de coopération sur la Stratégie de Lisbonne avec les Conseils économiques et sociaux nationaux; un rapport de synthèse, qui présentera les travaux de tous les Conseils économiques et sociaux nationaux, sera prêt pour le Conseil de Printemps de 2006.

- le **développement soutenable** offre également un sujet de choix, qui tient à coeur au Parlement, et sur lequel le Comité a développé une importante expertise. Nos deux assemblées pourraient organiser une audition conjointe sur un aspect du développement soutenable;
- les **relations extérieures** de l'Union constituent l'un des développements des activités du Comité les plus couronnées de succès. Par exemple, une délégation participe déjà activement aux réunions de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, et le Comité établit une coopération étroite avec la nouvelle Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne;
- En ce qui concerne la **législation communautaire**, deux aspects particuliers pourraient faire l'objet d'une coopération, sur la base de l'acquis développé par le CESE avec son "Observatoire du marché intérieur". D'une part, un travail conjoint pourrait être réalisé afin d'évaluer les procédures mises en place par la Commission pour les études d'impact. D'autre part, la question de la mise en œuvre effective, sur le terrain, de la législation communautaire mériterait un examen poussé. Le Comité a lancé un avis d'initiative sur ce sujet. Dans ce cadre, nous serions sensibles à un appel de votre part pour notre participation permanente aux travaux du Groupe de haut niveau "Mieux légiférer". Il en va de même en ce qui concerne la planification législative. Le Parlement européen développe en ce moment un projet informatique de planification législative qui faciliterait substantiellement le travail de vos Commissions. Il s'agit d'un programme auquel nous souscrivons intégralement et qui, pour être efficace, doit bénéficier de la coopération de toutes les institutions concernées. Nous serions heureux d'avoir votre appui pour notre participation au Groupe de haut niveau sur la planification législative.

- En matière de **politique énergétique**, comme suite aux discussions qui ont eu lieu avec M. CHICHESTER, une conférence conjointe pourrait être envisagée sur le thème de l'"Energy Mix".
- Enfin, le Comité a été associé à l'initiative "**Communiquer l'Europe**", durant les présidences irlandaise et néerlandaise du Conseil. Le Comité, qui participe en tant qu'observateur au groupe interinstitutionnel d'information, a suivi les discussions qui se sont tenues au Parlement, en présence de la Commissaire Wallström. Une conférence conjointe Commission/CESE est prévue au deuxième semestre de cette année, à laquelle vous êtes tous bien entendu conviés, et tout particulièrement votre commission spécialisée de la culture.

La situation de crise, où l'Europe se trouve enlisée, exige une coopération plus importante entre les institutions et organes de l'Union.

Nos deux assemblées peuvent mieux travailler ensemble. Nous avons pour cela constitué au Comité un groupe de contact avec le Parlement européen, présidé par un de nos anciens Présidents, M. FRERICHS. Ce Groupe a notamment pour objectif de synthétiser et de relayer au sein du Comité les actions de coopération avec le Parlement européen. Nous aimerions à ce titre lancer des invitations à certains membres du Parlement pour les accueillir à notre groupe de contact et le président FRERICHS est également disponible pour vous rencontrer et donner suite à vos demandes. J'en profite pour signaler que, dans ce cadre, la collaboration entre nos secrétariats est très positive.

J'aimerais, Monsieur le Président, Chères et Chers Présidents de Commissions parlementaires, que mon invitation chez vous ne se résume pas à une visite de politesse. J'aimerais revenir dans un an devant vous pour constituer un bilan de notre coopération nouvelle et vous proposer d'autres aires de coopération et être à l'écoute de vos suggestions et besoins pour y répondre.

J'ai fait des propositions concrètes de collaboration, dans des domaines précis, réalisables à court terme. Elles n'engagent que votre volonté d'utiliser notre

Comité dans le domaine où il est le plus efficace : apporter l'expertise de terrain nécessaire au processus décisionnel du législateur.

Vous le savez tous, la construction européenne connaît aujourd'hui des moments difficiles. Il nous appartient d'en tenir compte, et surtout d'élaborer des nouvelles propositions et construire des projets mobilisateurs de toutes les énergies, en gardant une confiance sans faille à l'égard du modèle de la démocratie, tout aussi bien représentative que participative.

Je terminerai par une image. Le biologiste Humberto Maturana a démontré que les cellules nerveuses de la grenouille sélectionnaient en amont d'elles-mêmes une information très spécifique en fonction des besoins de l'animal. Le Comité vous apporte cette sélection en amont. Libre à vous ensuite d'en faire le meilleur usage. Il nous faut travailler ensemble aussi rapidement que possible, mais aussi attentivement que nécessaire afin de démontrer à tous les citoyens de l'Union que nous œuvrons ensemble à une Europe toujours en devenir et toujours perfectible.

Je vous remercie pour votre attention.